

**Volet B****Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****14217232***

Déposé / Reçu le

25 NOV. 2014

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles
Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/12/2014 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0433.712.239

Dénomination

(en entier) : **KORENBEEK**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Rue du Korenbeek, 108 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean (1080 Bruxelles)
(adresse complète)**Objet(s) de l'acte : Nomination****Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13 mai 2014**

Résolution 5 – Décharge aux administrateurs, par un vote séparé et individuel pour chacun d'eux, pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2013

A l'unanimité, l'assemblée générale donne, par un vote spécial et individuel pour chacun d'eux, décharge à tous les administrateurs de la Société pour l'accomplissement de leurs fonctions au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2013.

Résolution 6 – Décharge au commissaire pour l'exercice de ses fonctions au cours de l'exercice clôturé au 31 décembre 2013

A l'unanimité, l'assemblée générale donne décharge au commissaire de la Société pour l'accomplissement de ses fonctions au cours de l'exercice clôturé le 31 décembre 2013.

Résolution 7 - Nomination d'un nouvel administrateur

L'assemblée générale, sur proposition du conseil d'administration, décide, à l'unanimité, de nommer un nouvel administrateur en la personne de Monsieur Guy EGGERMONT, domicilié rue de la Chapelle, 12 à 8017 STRASSEN – GRAND DUCHE DE Luxembourg

Son mandat sera exercé à titre gratuit et aura une durée de six ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui statuera sur les comptes annuels à clôturer au 31 décembre 2019.

Résolution 8 – Pouvoirs à conférer en vue de l'exécution de ce qui précède

A l'unanimité, l'assemblée générale confère tous pouvoirs à chacun des administrateurs et à Monsieur Guy LINCE expert comptable, représentant la SPRL Guy LINCE, administrateur délégué de la SA Fiduciaire INTEGRITY ayant ses bureaux Voie de l'Air Pur 17-19 à 4052 Beaufays, chacun agissant seul avec faculté de substitution, en qualité de mandataire aux fins d'exécuter les résolutions qui précèdent, et notamment procéder aux éventuelles publications aux Annexes du Moniteur belge et effectuer toute modification des données de la Société auprès de la Banque Carrefour des Entreprises et des guichets d'entreprises.

L'examen des points à l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de la SA KORENBEEK étant terminé, la séance est levée à 15 heures, après lecture et approbation du présent procès-verbal. Le présent procès-verbal est ensuite signé par le Président et les actionnaires qui le souhaitent.

Pour extrait certifié conforme à l'original,

SA. FIDUCIAIRE INTEGRITY représentée par SPRL. Guy LINCE représentée par
Guy LINCE
Mandataire

Déposé en même temps : procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13 mai 2014.